

Grand capricorne

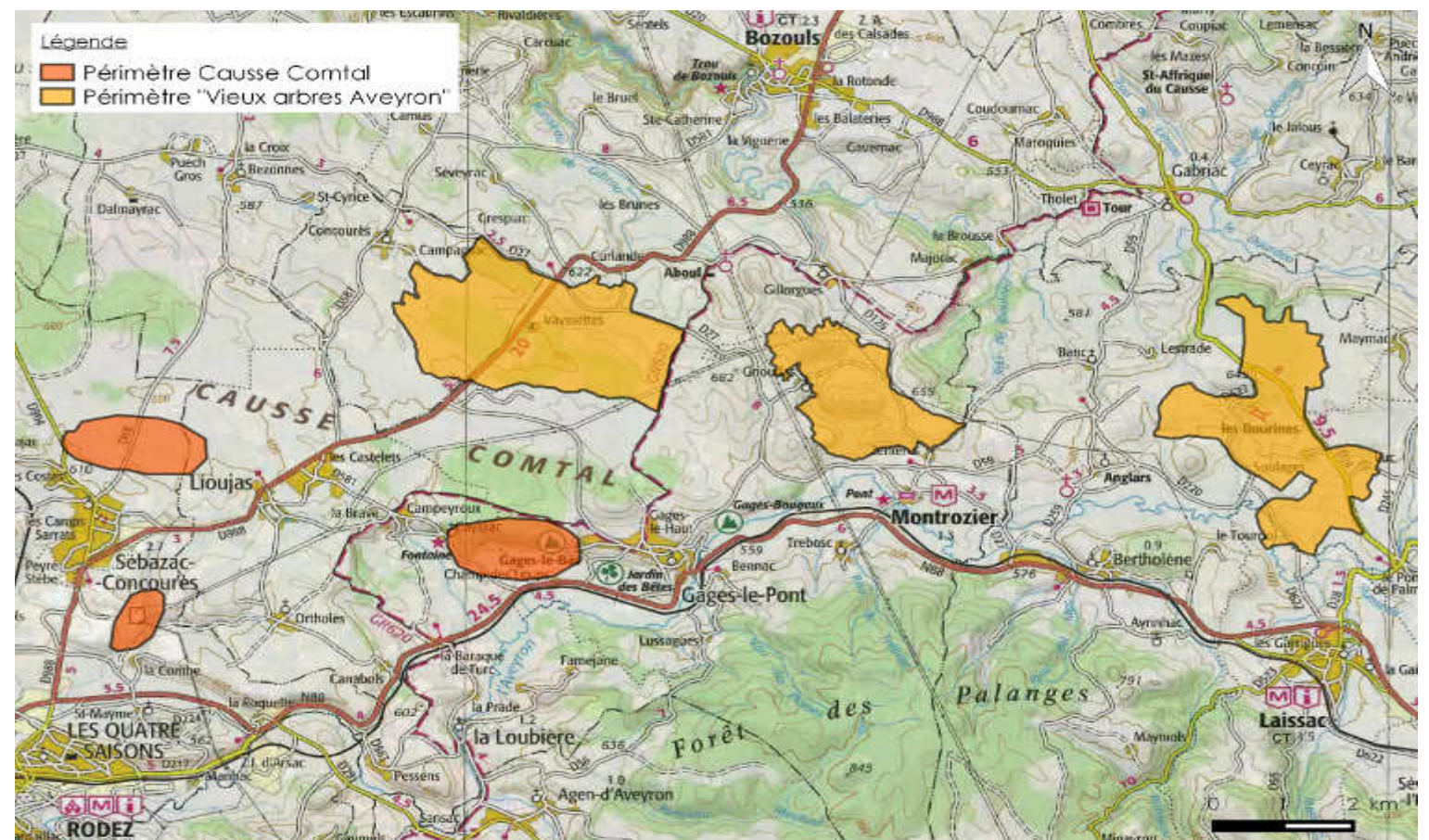


Sites des Vieux Arbres et du Causse Comtal

- Le causse Comtal, un territoire riche,
- Le Concours Agricole des Prairies Fleuries
- Quand les étudiants du lycée La Roque prennent la clé des champs
- Plantes des causses
- Projets agro-environnementaux (MAEC)
- Principaux rendez-vous en 2017



Le Causse Comtal, un territoire riche



Cartographie réalisée par Rural Concept - Mars 2016

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le périmètre des sites sur :

Causse Comtal : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300868>

Vieux arbres : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7302001>

Exposition itinérante ...

A la suite d'un passage dans les locaux du Crédit Agricole, puis d'un séjour estival à Terra Memoria, l'exposition itinérante du Causse Comtal est revenue dans les locaux de Rural Concept.

Constituée de six panneaux souples et leurs supports, cette exposition présente les paysages caussenards, la diversité floristique et la faune, ainsi que la démarche Natura 2000.



N'hésitez pas à la demander pour vos animations !



Blog : natura2000-cause-comtal.jimdo.com

Site Natura 2000 «Causse Comtal»



Superficie et Communes concernées :

380 ha - La Loubière, Montrozier, Onet-le-Château, Sébazac-Concourès

Description :

Les trois noyaux du site appartiennent à un vaste plateau calcaire ou dolomitique caractérisé par des pelouses riches en orchidées, landes à genévriers et à buis et des taillis de chênes pubescents. L'agriculture est la principale activité humaine et façonne le paysage.

Habitats remarquables :

Habitats typiques des pentes rocheuses calcaires, des pelouses sèches et des prairies maigres de fauche.

Espèces remarquables :

Petit rhinolophe, Ophrys jaune, Sénéçon de Rodez, Sabline des chaumes, Fétuque de Christian Bernard, Orchis à odeur de vanille, Pulsatille rouge, Azuré du Serpolet

Principales menaces :

Déprise agricole de certains espaces au profit de l'intensification d'autres et projets d'aménagement urbains.



Site Natura 2000 «Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du Causse Comtal»

Superficie et Communes concernées :

1626 ha - Bertholène, Bozouls, Laissac, Montrozier, Palmas, Sébazac-Concourès.

Description :

Composé de 3 noyaux, sur les paysages de la vallée de l'Aveyron, et du Causse Comtal, le site est l'héritage de pratiques d'élevage qui ont su conserver un réseau d'arbres remarquables et d'habitats naturels de qualité.

Habitats remarquables :

Pelouses sèches calcaires, parcours boisés, prairies de fauche et zones humides en fond de vallon.

Espèces remarquables :

Coléoptères saproxyliques (Pique-Prune, Taupin violacée, Grand capricorne, Rosalie des Alpes), 21 espèces de chauves-souris, Sénéçon de Rodez, etc.

Principales menaces :

Déprise agricole des zones de parcours, retournement des prairies naturelles, projet d'aménagement du territoire, suppression des vieux arbres et non renouvellement des habitats arborés.



Blog : natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com

Le concours agricole général des prairies fleuries



Une seconde édition sur le territoire Causse Comtal du concours général agricole "Prairies Fleuries" a eu lieu en 2016, au sein des 2 sites Natura 2000.

Les concours généraux agricoles récompensent les animaux, les produits et, depuis 2014, les prairies fleuries ! Ces espaces de productions agricoles sont aujourd'hui considérés comme les supports d'une agriculture de qualité.

Et pour nous, ce concours est l'occasion de rencontrer les gestionnaires agricoles des sites, de pouvoir discuter avec eux de leur pratiques et de leur faire rencontrer divers spécialistes.

En effet, ces concours, favorisent le dialogue dans la parcelle avec différents acteurs du territoire. Lors du passage du jury, l'agronome confrontera son point de vue avec le botaniste afin d'évaluer la prairie après avoir consulté l'agriculteur sur ses objectifs et la place de la parcelle dans son système d'exploitation. A ces échanges s'ajouteront les avis d'écologues, d'apiculteurs, de spécialistes du paysage,... tout cela en vu d'évaluer au mieux l'équilibre agri-écologique de la prairie.



Prairies fleuries : herbages, non semés, riches en espèces, étant fauchés et/ou pâturés pour nourrir le bétail.

Cette année, 2 parcelles ont charmé le jury pour représenter le causse Comtal à Paris, une dans la catégorie Prairie de Fauche, où aucun des membres du jury n'avaient à redire (EARL des CLOUTETS) **2** **3**. Et la seconde, dans la catégorie 'Parcours', qui a charmé par son exemplarité, aux portes de Rodez (GAEC des Touroulis) **1**. Les deux parcelles présentaient un équilibre agro-environnemental intéressant et représentatif de certaines parcelles du territoire.



Extrait des commentaires du jury sur la parcelle gagnante de Mme JOULIÉ (Grioudas).

« Au niveau agronomique, la prairie est productive, en phase avec ce que l'exploitant recherche. Le niveau de production est au maximum. [...] prairie qui a énormément de poids dans l'exploitation. La parcelle semble avoir une très bonne capacité de régulation, c'est très impressionnant ! On trouve du Saint-Foin, des légumineuses, ... une très bonne diversité.

L'expert en botanique a également vu dans cette prairie une diversité végétale très importante (plus de 50 espèces, l'optimum de la prairie de fauche). La parcelle est homogène et équilibrée avec une petite partie humide, bien conservée. On trouve des marqueurs d'ancienneté de la fauche : des géophytes bulbeuses comme les colchiques, saxifrages et ornithogales. La parcelle est un habitat Natura 2000 en très bon état. C'est l'expression de l'état de référence, au maximum de son état de conservation.

Au niveau paysager, cette parcelle est très représentative des prairies sur marnes dans les failles du Causse Comtal c'est le témoignage de pratiques traditionnelles pérennes.

D'un point de vue mellifère, le jury a ici aussi trouvé son bonheur avec des écarts de floraison et de nombreuses plantes mellifères. Les haies sont variées, conservant de nombreux arbres à fleurs (Érable, Aubépine, Prunelliers, Noisetiers, Frênes), le lierre est conservé ça et là. C'est le top pour les abeilles et les apiculteurs ! »



Quand les étudiants du Lycée La Roque prennent la clé des champs...

« Dans le cadre des séances pluridisciplinaires « biologie-écologie/agronomie », le vendredi 30 septembre, notre classe s'est rendue sur les prairies d'un agriculteur, éleveur de bovins, pour y comparer la biodiversité végétale sur deux parcelles différentes.

Nous avons été reçus par deux animatrices de Rural Concept, Audrey POUJOL et Anne Sophie SOULIÉ (ancienne étudiante du Lycée).

Ces dernières nous ont présentés le réseau Natura 2000 et les différents sites en Aveyron, le Concours des Prairies Fleuries et les MAEC.

Nous avons également développé les intérêts de préserver les prairies naturelles en agriculture. Lors de cette après-midi, deux groupes d'élèves ont été constitués, l'un sur la prairie temporaire semée il y a une dizaine d'années et fauchée (avec un faible apport de fertilisants) et l'autre, sur la prairie naturelle (« pelouse sèche ») qui a permis à Monsieur VIDAL de gagner le Concours des Prairies Fleuries.

Grace à une méthode de comptage validée scientifiquement (destinée à des non spécialistes), nous avons estimé la biodiversité végétale de ces deux prairies. Il s'agissait de compter le nombre d'espèces végétales présentes dans un cercle d'un diamètre de 50 cm. Afin que les résultats des comptages soient statistiquement significatifs, nous avons réalisé ce même comptage à 10 endroits différents, sélectionnés au hasard dans ces deux types de prairies (prairie temporaire fauchée et prairie naturelle et non fauchée).





Anne Sophie SOULIÉ et la classe de la Roque près de la parcelle des Touroulis.

Les résultats obtenus sont les suivants : la biodiversité végétale est plus importante dans la prairie naturelle (pelouse sèche).

Bien sûr, pour différentes raisons, il est très important de préserver la biodiversité floristique sauvage et notamment les plantes emblématiques. Mais cette biodiversité végétale est également associée à une meilleure qualité des produits animaux et de la santé animale (différents apports nutritionnels). De plus, conserver en agriculture des prairies naturelles de type pelouse sèche « c'est gagner du temps et de l'argent » selon Monsieur VIDAL. Ces pelouses permettent aussi de fournir du fourrage aux animaux, même en cas de sécheresse (plantes adaptées, résistantes).

Quelques impressions sur cet après-midi : « journée ludique, éducative, pédagogique, intéressante ... », « cela change des cours en classe ... », « interventions de qualités, pertinentes, enrichissantes ... », « nous avons été sensibilisés sur l'importance des pelouses sèches et sur la nécessité de les préserver en agriculture ... ». >>

Les élèves de terminale STAV 2 (baccalauréat Sciences et Techniques de l'Agronomie et du Vivant) du Lycée La Roque à Rodez

Plantes des Causses

J F M A M J J A S O N D



Anémone pulsatile



J F M A M J J A S O N D



Sainfoin



J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D

L'Amourette

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



J F M A M J J A S O N D



J F M A M J J A S O N D



Le Sénéçon de Rodez

Une plante privilégiée !

Dans le cadre du plan régional d'action du Sénéçon de Rodez, l'Adasea d'Oc a déposé un PAEc Sénéçon de Rodez qui offrirait la possibilité aux agriculteurs du causse Comtal, de contractualiser des MAEc en 2017 et 2018.

Néanmoins, le projet et son périmètre n'ont pas encore été totalement validés.

Source des données :

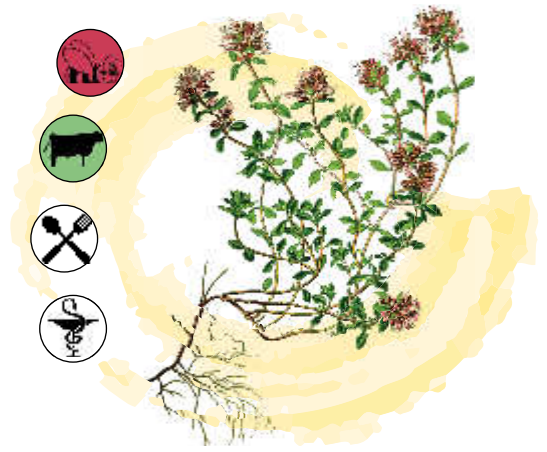
Petite flore pastorale des Grands Causses

Caroline Birol
G rard Briane
G rard Gu rin



Ouvrages disponibles en librairie

Le Serpolet



J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D

J F M A M J J A S O N D

V ronique en  pi

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Production fourrage	J		Prot�g�e
	F		Propri�t�s m�dicinales
	M		Toxique
	A		Patrimonial
	M		Utilisation en cuisine
P�riode floraison	J		Valeur mellif�re (pour les abeilles)
	A		Valeur pastorale (pour le b�tail)
	S		Sensibilit� au pi�tinement/fertilisation
	O		Sensibilit� au pi�tinement/fertilisation
	D		Sensibilit� au pi�tinement/fertilisation



Ophrys sillonn e

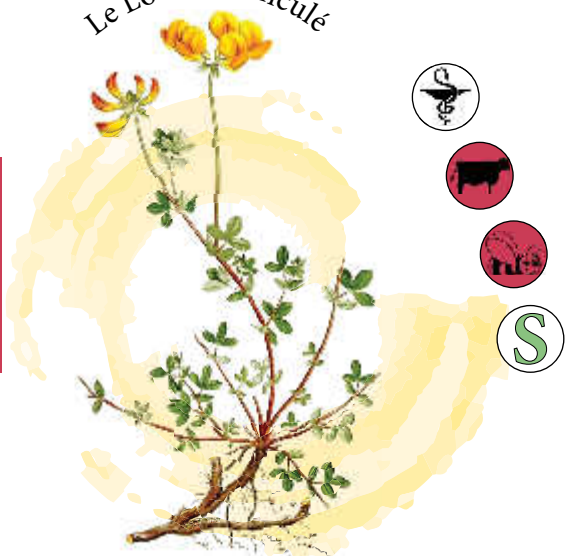
J F M A M J J A S O N D



Ophrys jaune

Le Lotier cornicul 

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Bilans des Mesures Agro-Environnementales et climatiques

Durant l'année 2016, deux Projets Agro-Environnementaux et climatiques (PAEc) étaient en cours, l'un sur le site Natura 2000 du Causse Comtal et l'autre sur le site Vieux Arbres de la Haute vallée de l'Aveyron et des abords du Causse Comtal. Grâce à ces deux projets, plusieurs agriculteurs locaux ont eu l'occasion de contractualiser des Mesures Agro-Environnementales et climatiques.



Site du Causse Comtal: la fin du projet

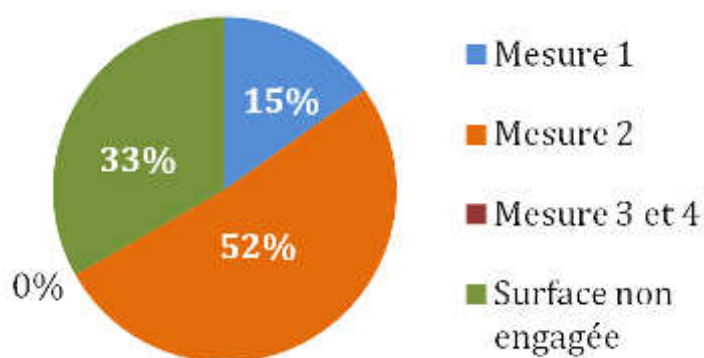
Le dispositif

Après deux années d'ouverture, le PAEc Causse Comtal s'est terminé en 2016. Il n'est donc plus possible en 2017 de contractualiser des MAEc sur la zone. Quatre mesures étaient proposées :

- Mesure 1 : Gestion extensive des prairies maigres de fauche à pimprenelle officinale avec suppression de la fertilisation azoté,
- Mesure 2 : Gestion des pelouses avec ajustement de la pression de pâturage,
- Mesure 3 : Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelles des rejets ligneux et autres végétaux indésirables et gestion par le pâturage,
- Mesure 4 : Amélioration de la gestion pastorale.

Une importante contractualisation

Répartition de la contractualisation sur la surface engageable



Sur le site, une surface de **121.78 ha** était ouverte à la contractualisation, et ce n'est pas moins de **81.31 ha** qui ont bénéficié d'un contrat MAEc en mesure 1 ou mesure 2.

Sept agriculteurs ont choisi de participer au dispositif en contractualisant une ou plusieurs mesure. Ainsi, au cours des 5 ans d'engagement, c'est plus de **61 600 €** qui seront répartis entre chaque exploitation.

Une Mesure Agro-Environnementale et climatique (MAEc), qu'ès aquò ?

Les MAEc sont apparues suite à la réforme de la PAC de 2015 et ont pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans une démarche de développement des pratiques alliant performances économiques et prise en compte de l'environnement. Elles se matérialisent sous forme d'un contrat passé entre l'agriculteur et l'état pour une durée de cinq ans. Il engage l'agriculteur à mettre en œuvre de bonnes pratiques de gestion agro-environnementale sur des surfaces définies, moyennant rémunération. Ces mesures sont mobilisables sur des parcelles en prairies permanentes (pâture ou prairie de fauche) présentant des habitats d'espèces ou des espèces ciblées par le PAEC.



Site Vieux arbres de l'Aveyron: bilan et nouvelles perspectives

De nouvelles MAEC

Pour le site des « Vieux arbres », le PAEC a été déposé en décembre 2015 auprès des instances régionales. En 2016, le projet a été validé et les 1ères contractualisations ont vu le jour, elles ont mobilisé cinq agriculteurs pour une surface engagée de 285 ha. 2017 sera la dernière année possible pour la contractualisation sur le site. Il est important de rappeler que le site « Vieux Arbres » offre 1107 ha de prairies permanentes éligibles aux MAEC, et 5 agriculteurs ont contractualisé en 2016.

Les mesures proposées et leur rémunération

Des mesures de gestion pastorale et d'entretien de l'ouverture des pelouses étaient déjà proposées en 2016. Afin de compléter le dispositif, des mesures supplémentaires d'entretien des haies et des arbres isolés seront proposées en 2017.

Mesures	Montant par an (€)
1) Amélioration de la Gestion Pastorale	75.44 /ha
2) Gestion de pelouse avec ajustement de la pression de pâturage	56.58 /ha
3) Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables et gestion par le pâturage	113.61 /ha
4) Maintien des prairies naturelles de fauche sans fertilisation azotée et avec ajustement du pâturage	104.64 /ha
5) Gestions des milieux humides	149.20 /ha
6) Entretien de haies (2 ans sur 5)	0.36 /ml
7) Entretien d'arbres isolés (3 ans sur 5)	11.88 /arbre

Principaux rendez-vous de 2017

- Des animations nature seront proposées en partenariat avec la mairie de Montrozier à la suite de l'inauguration de la médiathèque de Gages. Celle-ci accueillera l'exposition itinérante 'Causse Comtal' durant le mois d'avril.
- L'exposition itinérante ira ensuite passer les mois de mai et juin à Campuac, où leur présentation sera faite lors de l'inauguration de la bibliothèque. Ceci est organisé à l'initiative des bénévoles de l'association "Livres en liberté" (date à confirmer)
- Les animatrices des sites Natura 2000 sensibiliseront les élèves de la Roque sur plusieurs ateliers au mois de mars et avril. Les thèmes abordés se voudront larges, autour de l'intérêt des paysages causse-nards (pelouses sèches, agropastoralisme) des vieux arbres.
- La cellule d'assistance technique aux vieux arbres peut répondre à vos sollicitations ! N'hésitez pas à nous contacter. Un dépliant vous présentant ses missions sera déployé incessamment sous peu...

Audrey Pujol et Anne-Sophie Soulié se tiennent à votre disposition pour discuter de toutes ces actions ou pour toutes questions sur le site Natura 2000.

Vous pouvez également trouver des informations à jour sur les blogs aux adresses suivantes :
natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com
natura2000-causse-comtal.jimdo.com

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les structures suivantes :

DREAL d'Occitanie

1 rue de la cité administrative - BP
80002
31074 TOULOUSE Cedex 9
(05.61.58.50.00)

DDT de l'Aveyron

Service Biodiversité, Eau et Forêts
Pôle Eau et biodiversité
ZAC de Bourran - BP 3370
12033 RODEZ Cedex 9
(05.65.73.50.00)
<http://www.aveyron.gouv.fr/>

Rural Concept

Carrefour de l'Agriculture
5 boulevard du 122ème RI
12026 RODEZ Cedex 9
Chargées de mission animation :
Audrey POUJOL (05.65.73.76.84)
Anne-Sophie SOULIE (05.65.73.76.89)

Plus d'informations sur Natura 2000

Site de la DREAL d'Occitanie

<http://www.midi-pyrenees.ecologie.fr>
Le portail Natura 2000 du Ministère
de l'écologie : <http://natura2000.f>

Crédit photos et illustrations :

Nicolas Cayssiols, Audrey Pujol,
François Puech
Dessin de la Véronique en épi :
Swallowtall Garden Seeds (CC2.0)

